



SCV Domaine Skiable

Aménagement des pistes VTT du Grand Serre et de la Ricelle *Saint-Chaffrey (05)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

31 juillet 2026

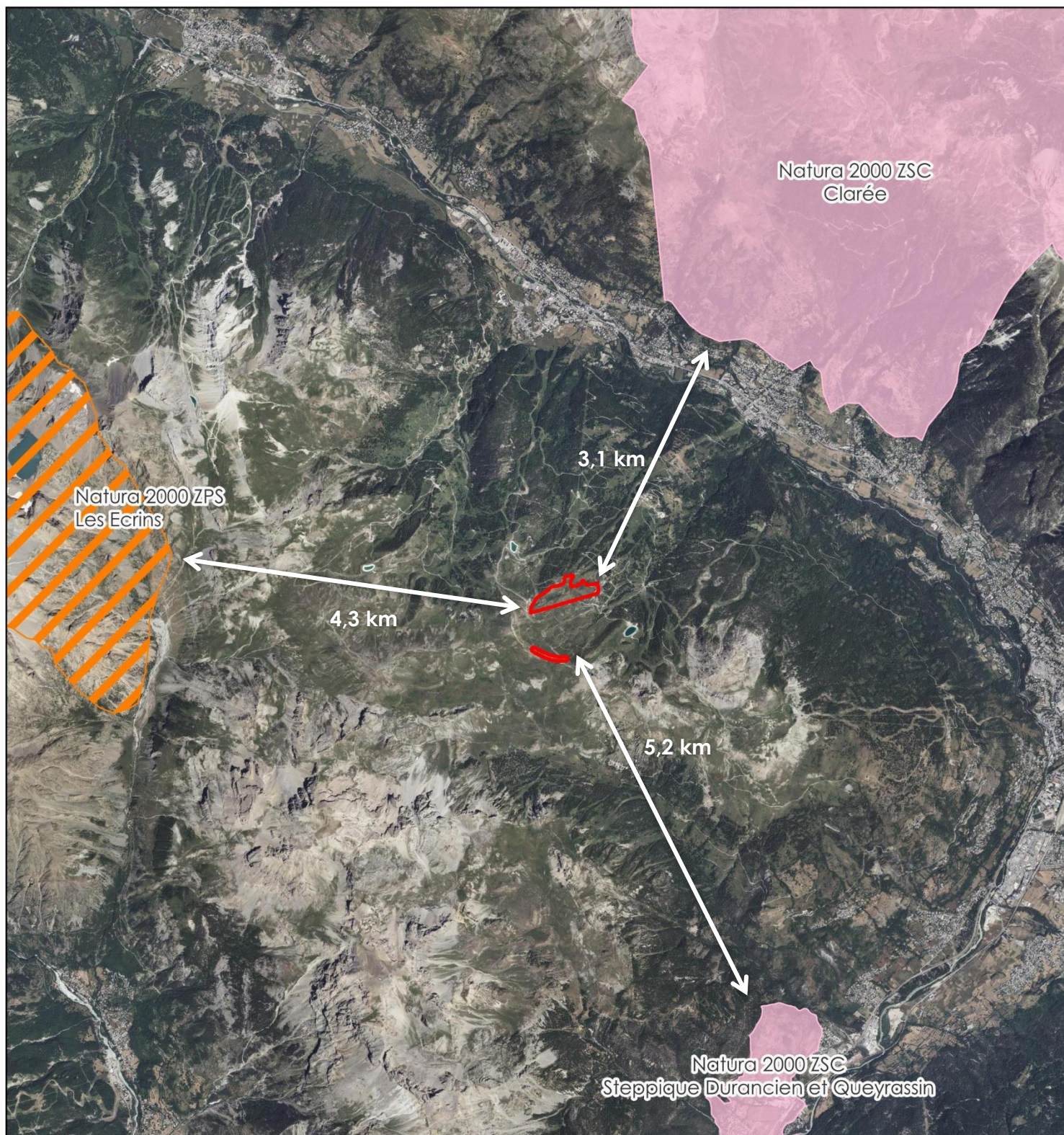
Réf. : 2025208



DESCRIPTION

Source : INPN via Patrinat (12/2024)

CODE DU SITE	FR9301499	FR9310036	FR9301502
NOM DES SITES	ZSC « Clarée »	ZPS « Les Ecrins »	ZSC « Steppique Durancien et Queyrassin »
PROXIMITE AVEC LE PROJET	Environ 3,1 km, de l'autre côté de la vallée	Environ 4,3 km, sur d'autres versants topographiques	Environ 5,2 km sur d'autres versants topographiques
TYPE DE SITE	Zone Spéciale de Conservation	Zone de Protection Spéciale	Zone Spéciale de Conservation
SUPERFICIE TOTALE DU SITE	25 681 ha	91 763 ha	19 658 ha
SYNTHESE DES ENJEUX	> Carrefour bioclimatique entre les Alpes du Sud, les Alpes du Nord et les Alpes piémontaises > Biodiversité remarquable, tant au niveau des espèces de la flore (plus de 1000 espèces) et de la faune, qu'au niveau des communautés d'espèces, des habitats naturels et des écosystèmes grâce à une superficie significative, une grande amplitude altitudinale (de 1350 à plus de 3000 m.) et à la variété des situations topographiques, géologiques et microclimatiques. > Plus de 30 habitats d'intérêt communautaire sont représentés, couvrant près de 90% du site, ce qui en fait un site d'importance majeure pour le réseau Natura 2000 et un des sites les plus diversifiés de la région PACA. > Vulnérabilité : tendance à un appauvrissement biologique du fait de l'abandon de l'agriculture et notamment de la fauche, ainsi que d'un surpâturage ovin sur certains secteurs, évolution du mélézin qui tend à se fermer, surfréquentation touristique dans certains secteurs.	> Contexte climatique et géologique diversifié favorable à une biodiversité très élevée. > Avifaune répertoriée dans la ZPS comprend 173 espèces, dont 98 espèces nicheuses dans le site. > Site d'importance régionale à nationale pour la reproduction de plusieurs rapaces (Aigle royal, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et galliformes de montagne (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétraz lyre). ZPS fréquentée occasionnellement par plusieurs espèces de vautours (Gypaète barbu, Vautour fauve, Vautour moine). > Certaines espèces nichent en bordure de la ZPS, mais fréquentent cette dernière pour s'alimenter (Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Milan noir, Bondrée apivore).	> Site exceptionnel de systèmes steppiques rares en Europe > Source halophile avec végétation particulière, prairies de fauche montagnardes, bocage très riche, nombreuses forêts subnaturelles. > Unique station connue à ce jour de l'orchidée <i>Liparis de Loesel</i>. > Stations les plus importantes du papillon Isabelle de France



Légende

Sites Natura 2000

-  ZPS - Zone de Protection Spéciale
-  ZSC - Zone Spéciale de Conservation



Échelle : 1:65 000

0 1 300 m

Conception: KARUM n°2025208 / L.DEVEAUX
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2022)
Source de données : IGN (2022)
Date : 22/07/2026

ENJEUX

La ZSC « Clarée » est située à proximité (3,1 km à vol d'oiseau) de la zone d'étude du secteur des pistes VTT. Cependant, elle concerne l'autre versant de la vallée de Serre Chevalier et est donc séparée du versant des zones d'étude par les villages de Saint-Chaffrey et de la Salle-les-Alpes.

Toutefois, le site abrite, entre autres, le Loup gris, espèce d'intérêt communautaire prioritaire dont l'habitat est protégé. Cette **espèce à grand rayon d'action peut potentiellement fréquenter les zones d'étude**, a minima pour ses déplacements.

La ZSC « Steppique Durancien et Queyrassin » est située à proximité (5,2 km à vol d'oiseau) de la zone d'étude du secteur des pistes VTT. Cependant, elle est séparée du versant des zones d'étude par les crêtes de Serre Chevalier et le sommet du Prorel.

Les zones d'étude se situent à proximité de la ZPS « Les Ecrins » (4,3 km à vol d'oiseau). Ce site Natura 2000 accueille **28 espèces avifaunistiques d'intérêt communautaire**. Aussi, certaines des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 présentes peuvent être retrouvées sur les zones d'étude.

La ZPS est notamment fréquentée par plusieurs **espèces de rapaces** (Gypaète barbu, Vautour fauve, etc.) en mesure de survoler les zones d'étude, notamment pour la chasse, du fait de la faible distance les séparant, au regard du rayon de déplacement de ces espèces.

INCIDENCES

Le projet consiste à réaliser des terrassements sur un secteur déjà aménagé du domaine skiable (pistes de ski, remontées mécaniques, pistes VTT), qui présente un fonctionnement estival et hivernal.

Concernant les ZSC, aux vues de leurs enjeux propres, leurs localisations lointaines et la nature des travaux, il n'y a pas lieu de considérer de liens écologiques entre les zones d'étude et ces sites Natura 2000.

Aucune population d'avifaune ayant justifié la désignation de la ZPS « Les Ecrins » n'a été observée sur la zone d'étude. La modification du couvert végétal par les travaux de terrassement n'est donc pas susceptible d'engendrer des perturbations pour ces populations ayant justifié la désignation de ce zonage. Les incidences sur l'avifaune de la zone d'étude, y compris ces espèces, sont étudiées dans l'annexe complémentaire n°2.

Étant donnée la nature du projet, sans opération héliportée et sans mise en place de structures aériennes (câbles de remontées mécaniques en particulier, pouvant induire un risque de percussion avec les rapaces), aucune incidence n'est à prévoir sur les populations de rapaces.

L'incidence brute concernant la ZPS « Les Ecrins » et les autres zonages Natura 2000 à proximité est donc considérée comme **négligeable**.

MESURES PREVUES

Une mesure est toutefois proposée afin de réduire au maximum les nuisances pour les potentiels rapaces durant la phase chantier. Des mesures sont prévues pour réduire les incidences sur l'avifaune dans l'annexe complémentaire n°2.

➔ **MR2** : Gestion des nuisances et des émissions en phase travaux.

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de la mesure.

L'incidence résiduelle est considérée comme **négligeable**.